



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	33 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : 21 mars 2022  
Date d'affichage : 21 mars 2022

SEANCE DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Vensat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLÈRE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT  
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

Absents :

Marc CARRIAS, Loïc CHATARD, André DEMAY, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN.

Secrétaire de séance : Brigitte BILLEBAUD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-36 : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE  
A DIVERS ORGANISMES - APPEL A COTISATIONS 2022

Rapporteur : Luc CHAPUT

Monsieur le vice-président présente le tableau des appels à cotisations pour l'année 2022.

Associations ou agences	Compétence	Cotisations 2021	Cotisations 2022
AMF	Administration	1 033,85 €	0,00 €
AdCF - Intercommunalités de France	Administration	2 262,75 €	2 269,68 €
ADIT	Aménagement	3 600,00 €	3 600,00 € (à confirmer)
CRAIG	Aménagement	2 155,00 €	2 161,00 €
Pays de Vichy-Auvergne	Aménagement	9 428,00 €	9 428,00 € (à confirmer)
ADIL	Habitat	2115 ,00 €	2 155,00 €
AGSGV	Gens du voyage	1 288,74 €	1 296,96 €
Aduhme	Transition énergétique	23 239,00 €	23 275,00 €
Mission locale Riom Limagne Combrailles	Jeunesse	19 311,00 €	19 311,00 €
Mission locale Bassin Thiernois	Jeunesse	8 818,99 €	7 746,35 €
CAUE	Urbanisme	2 147,90 €	2 155,00 €
Initiative Riom Combrailles	Economie	5 076,00 €	5 158,56 €
Club Entreprises et territoires	Economie	0,00 €	90,00 €
Macéo	Economie	1 100,00 €	1 100,00 €
Cap rural	Economie	500,00 €	500,00 €
AVICCA	Numérique	1 440,00 €	0,00 €
Association Clermont Massif central	Culture	0,00 €	2 500,00 €
<b>Total</b>		<b>81 401,23 €</b>	<b>82 739,62 €</b>

Organismes de regroupement	Compétence	Cotisations 2021	Cotisations 2022
Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne	Aménagement	12 664,75 €	12 664,75 €
SIAD Lezoux	Aide à domicile	16 241,32 €	16 241,32 €
Office de tourisme Terra Volcana	Tourisme	70 000,00 €	85 000,00 €
<b>Total</b>		<b>98 906,07 €</b>	<b>113 906,07 €</b>

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider les cotisations pour l'année 2022 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2022 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

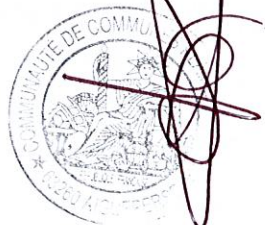
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 04 avril 2022

Le président,



Le président,

Claude RAINAUD

